

CADRE DE RESULTATS STRATEGIQUES (2008–2011)



CONSULTATION INFORMELLE

23 octobre 2008

Programme alimentaire mondial
Rome, Italie

1. Le Plan stratégique du PAM (2008–2011) structure la vision, la mission et l'orientation du Programme autour de 5 objectifs stratégiques et de 14 buts alignés sur ceux-ci. Il vise à soutenir l'action menée par les gouvernements et la communauté internationale pour trouver des solutions à long terme au problème de la faim.
2. Les objectifs stratégiques du PAM reflètent les activités menées par le Programme dans différents contextes:
 - Objectif stratégique 1: situations d'urgence
 - Objectif stratégique 2: préparation aux catastrophes et atténuation de la faim aiguë
 - Objectif stratégique 3: situations postérieures à une crise
 - Objectif stratégique 4: situations chroniques
 - Objectif stratégique 5: renforcement des capacités.
3. Le Cadre de résultats stratégiques est l'un des piliers du cadre stratégique, du cadre de gestion et du cadre d'obligation redditionnelle du PAM. Il constitue également la base du système de mesure des résultats, qui permet au PAM de s'assurer, sur la base de résultats tangibles, que son mandat et sa stratégie ont bien été appliqués. Il aide le PAM à montrer les progrès accomplis vers la réalisation de ses objectifs stratégiques et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier la cible 2 du premier objectif – réduire de moitié la proportion des personnes qui souffrent de la faim.
4. Le Cadre de résultats stratégiques est également la référence utilisée pour aligner les systèmes nationaux de suivi et d'établissement de rapports sur les cinq objectifs stratégiques du PAM: il permet ainsi au Programme de suivre les effets directs et les produits obtenus au niveau des projets pour pouvoir ensuite en faire la synthèse et faire apparaître les résultats obtenus au niveau de l'ensemble du Programme.
5. Pour faciliter la mesure des résultats au niveau des projets et guider les évaluations d'impact, le Cadre de résultats stratégiques relie les cinq objectifs aux effets directs et aux produits. Les bureaux de pays aligneront leurs activités sur les objectifs stratégiques appropriés et sélectionneront les indicateurs qui conviennent pour le suivi des projets parmi les indicateurs établis pour l'ensemble du Programme, tels qu'ils figurent dans le Cadre de résultats stratégiques. Les résultats ainsi dégagés seront ensuite complétés par les effets directs et indicateurs propres à chaque projet.
6. La conception des projets, la planification des activités et les rapports seront reliés aux objectifs stratégiques appropriés dans le cadre du processus d'alignement des résultats. En fonction des objectifs et du contexte de chaque projet, une série d'indicateurs obligatoires des effets directs et des produits sera sélectionnée et utilisée pour mesurer les résultats au niveau du projet. Ces indicateurs feront partie des séries d'indicateurs utilisées pour les évaluations approfondies de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) et les évaluations des besoins. Tous les indicateurs seront définis dans un Recueil d'indicateurs afin d'assurer la cohérence des mesures et des analyses.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1: SAUVER DES VIES ET PROTÉGER LES MOYENS DE SUBSISTANCE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE				Contribution à la réalisation des OMD	
1. <i>Sauver des vies dans les situations d'urgence et ramener la malnutrition aiguë causée par un choc en deçà du seuil critique</i> 2. <i>Protéger les moyens de subsistance et renforcer l'autosuffisance dans les situations d'urgence et les premières phases de redressement</i> 3. <i>Porter secours aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux autres groupes et communautés vulnérables dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été compromise par un choc</i>				OMD 1 et 4	
Effets directs	Indicateurs	Mesure des résultats au niveau du Programme	Cible visée par le Programme¹	Cible visée par les projets	
Effet direct 1.1: Réduction et/ou stabilisation de la mortalité aiguë chez les enfants de moins de 5 ans dans les populations ciblées vivant dans les zones frappées par une crise ou une catastrophe Effet direct 1.2: Réduction et/ou stabilisation de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et des adultes dans les populations ciblées vivant dans les zones frappées par une crise ou une catastrophe ³ Effet direct 1.3: Amélioration de la consommation alimentaire des bénéficiaires ciblés touchés par une crise, pendant la période couverte par l'assistance du PAM ⁴	1.1.1	Prévalence de la malnutrition aiguë parmi les enfants de moins de 5 ans dans la zone d'intervention du PAM (évaluée sur la base du rapport poids/taille en %)	% de populations ayant réussi à stabiliser ou à réduire la prévalence de la malnutrition aiguë parmi les enfants de moins de 5 ans	80% des populations ciblées	<- 2 écart type de la médiane de la référence de l'Organisation mondiale de la santé d'après les données provenant des enquêtes annuelles ou semestrielles
	1.1.2	Périmètre brachial	% d'enfants dont le périmètre brachial se situe au-dessus de la valeur seuil	90% des enfants ciblés	% d'enfants dont le périmètre brachial se situe au-dessus de la valeur seuil (qui est actuellement de 12,5) ² d'après les données provenant des enquêtes annuelles ou semestrielles
	1.2.1	Taux brut de mortalité dans les zones frappées par une crise ou une catastrophe	% de populations ayant réussi à stabiliser ou à réduire le taux brut de mortalité dans la zone d'intervention du PAM	100% des populations ciblées	Le taux brut de mortalité est stabilisé ou réduit dans la zone d'intervention du PAM d'après les données provenant des enquêtes annuelles ou semestrielles
	1.2.2	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans les zones frappées par une crise ou une catastrophe	% des populations ayant réussi à stabiliser ou à réduire le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans la zone d'intervention du PAM	100% des populations ciblées	Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est stabilisé ou réduit d'après les données provenant des enquêtes annuelles ou semestrielles
	1.3.1	Score de consommation alimentaire des ménages	% de bénéficiaires dont le score est supérieur à la valeur seuil	80% des bénéficiaires ciblés	Les scores de consommation alimentaire sont supérieurs à 21 ou 28 ⁵
	Produits				
	Indicateurs				
Produits 1.1/1.2/1.3: Quantités de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, hommes, filles et garçons ciblés (À utiliser pour les Objectifs stratégiques 1 à 4)	1.1.1	Nombre effectif de femmes, d'hommes, de filles et de garçons recevant une aide alimentaire et autre, par catégorie, en pourcentage des bénéficiaires prévus			
	1.1.2	Quantités de produits alimentaires effectivement distribués, par type de produit, en pourcentage des distributions prévues ⁶			
	1.1.3	Quantités d'articles non alimentaires effectivement distribués, par type d'article, en pourcentage des distributions prévues			
	1.1.4	Quantités d'aliments enrichis et/ou de micronutriments en poudre effectivement distribués, en pourcentage des distributions prévues			
	1.1.5	Nombre d'incidents de sécurité			
	1.1.6	% de distributions affectées par des ruptures de la filière de produits			

¹ Seuls sont inclus les projets rendant compte des indicateurs.

² Cette valeur seuil varie selon les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

³ Dans le cas des opérations d'urgence de grande envergure.

⁴ Les bénéficiaires seront ventilés par sexe, par âge et par groupe (personnes déplacées, réfugiés, victimes d'un conflit, victimes d'une catastrophe, orphelins et autres enfants vulnérables).

⁵ La valeur seuil dépend des habitudes alimentaires locales et de la composition du régime alimentaire.

⁶ Les indicateurs concernant les distributions prévues portent notamment sur la quantité, la qualité et la ponctualité.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2: PREVENIR LA FAIM AIGUË ET INVESTIR DANS LA PREPARATION AUX CATASTROPHES ET L'ATTENUATION DE LEURS EFFETS				Contribution à la réalisation des OMD
1. Appuyer et renforcer les capacités des gouvernements de se préparer aux situations de faim aiguë provoquées par des catastrophes, de les évaluer et de réagir en conséquence 2. Protéger et renforcer la résistance aux chocs des communautés, notamment l'adaptation aux changements climatiques, grâce à des programmes de protection sociale ou de création d'emplois				OMD 1 et 7
Effets directs	Indicateurs	Mesure des résultats au niveau du Programme	Cible visée par le Programme	Cible visée par les projets
Effet direct 2.1: Mise en place avec l'aide du PAM de systèmes d'alerte précoce, de plans d'intervention d'urgence et de systèmes de suivi de la sécurité alimentaire Effet direct 2.2: Consommation alimentaire suffisante des bénéficiaires ciblés risquant de connaître une faim aiguë, pendant la période couverte par l'assistance du PAM Effet direct 2.3: Renforcement de la résistance aux chocs des communautés dans le cadre de la préparation aux catastrophes	2.1.1 Niveau de préparation aux catastrophes: dispositifs institutionnels mis en place pour se préparer aux catastrophes et gérer l'information sur la sécurité alimentaire 2.2.1 Score de consommation alimentaire des ménages 2.3.1 Solidité des dispositifs des communautés	% de pays où les compétences sont transférées comme prévu au gouvernement % de bénéficiaires dont le score est supérieur à la valeur seuil % de communautés ayant augmenté le nombre de dispositifs fonctionnels et utiles de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets	80% des pays 80% des bénéficiaires 80% des communautés échantillonnées	Le niveau de préparation des pays a augmenté d'au moins un échelon (de faible à moyen par exemple) d'après les données annuelles de suivi ou les enquêtes Le score de consommation alimentaire est stabilisé à 35/42 ou plus Échantillon de projets montrant des améliorations par rapport aux niveaux de départ
Produits	Indicateurs			
Produit 2.1: Mesures de renforcement des capacités mises en place Produit 2.2: (voir les produits 1.1/1.2) Produit 2.3: Dispositifs de préparation créés ou remis en état par les communautés ciblées	Types de systèmes de préparation aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets mis en place (systèmes d'alerte précoce, plans d'intervention d'urgence, systèmes de suivi de la sécurité alimentaire, etc.) 2.3.1 Type de dispositifs utilisés par les communautés ciblées 2.3.2 Nombre d'arbres plantés 2.3.3 Nombre d'hectares protégés/mis en valeur			

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3: REMETTRE SUR PIED LES COMMUNAUTÉS ET RECONSTITUER LEURS MOYENS DE SUBSISTANCE APRÈS UN CONFLIT OU UNE CATASTROPHE OU DANS LES PÉRIODES DE TRANSITION 1. <i>Faciliter le retour des réfugiés et des personnes déplacées en leur fournissant une assistance alimentaire et nutritionnelle</i> 2. <i>Aider les communautés et les familles à rétablir leurs moyens de subsistance et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle après un choc</i> 3. <i>Aider à créer ou à reconstruire les capacités d'approvisionnement ou de livraison des produits alimentaires des pays et des communautés touchés par une crise et contribuer à empêcher la reprise des conflits</i>				Contribution à la réalisation des OMD
				OMD 1 et 7
Effets directs	Indicateurs	Mesure des résultats au niveau du Programme	Cible visée par le Programme	Cible visée par les projets
Effet direct 3.1: Consommation alimentaire suffisante des bénéficiaires ciblés pendant la période couverte par l'assistance du PAM Effet direct 3.2: Meilleur accès des bénéficiaires ciblés à des dispositifs garantissant leurs moyens de subsistance dans les situations fragiles et les périodes de transition	3.1.1 Score de consommation alimentaire des ménages	% de bénéficiaires dont le score est supérieur à la valeur seuil	80% des bénéficiaires	Le score de consommation alimentaire est supérieur à 35/42
	3.2.1 Solidité des dispositifs des communautés	% de communautés ayant augmenté le nombre d'ouvrages fonctionnels et utiles garantissant leurs moyens de subsistance	80% des communautés échantillonnées	Échantillon de projets enregistrant des améliorations par rapport aux niveaux de départ
	3.2.2 Évaluation des stratégies de survie	% de bénéficiaires ayant moins recours à des expédients dangereux	80% des bénéficiaires	Normes fixées par les projets sur la base des avoirs productifs et des avoirs des ménages, des enfants scolarisés et du niveau d'endettement, d'après les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes
	3.2.3 Scolarisation ⁷ : taux annuel de variation du nombre moyen ⁸ de filles et de garçons inscrits dans les écoles appuyées par le PAM	% de projets ayant réussi à atteindre ou à dépasser le taux annuel d'accroissement de 6%	80% des projets	Taux annuel d'augmentation égal à 6% d'après les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes
Produits	Indicateurs			
Produit 3.1: (voir les produits 1.1/1.2) Produit 3.2: Dispositifs créés ou remis en état par les bénéficiaires ciblés afin de garantir leurs moyens de subsistance	3.2.1 Type de dispositifs utilisés par les bénéficiaires ciblés pour garantir leurs moyens de subsistance	3.2.2 Nombre de femmes ou d'hommes ayant reçu une formation dans les zones où il est fourni un appui aux moyens de subsistance		

⁷ La scolarisation est le chiffre officiel d'enfants inscrits dans les registres des écoles au début de l'année scolaire, indépendamment de leur âge.

⁸ Le nombre moyen est calculé sur la base du taux annuel de variation de toutes les écoles divisé par le nombre d'écoles concernées.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4: RÉDUIRE LA FAIM CHRONIQUE ET LA DENUTRITION				Contribution à la réalisation des OMD
1. <i>Aider les pays à ramener les taux de dénutrition en deçà du seuil critique et briser le cercle vicieux de la faim chronique transmise de génération en génération</i> 2. <i>Relever le niveau de l'éducation, de la nutrition et de la santé de base grâce à une aide alimentaire et nutritionnelle et à des outils destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle</i> 3. <i>Satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des personnes touchées par le VIH/sida, la tuberculose ou d'autres pandémies</i>				OMD 1 à 6
Effets directs	Indicateurs	Mesure des résultats au niveau du Programme	Cible visée par le Programme	Cible visée par les projets
Effet direct 4.1: Consommation alimentaire suffisante des bénéficiaires ciblés pendant la période couverte par l'assistance du PAM	4.1.1 Score de consommation alimentaire des ménages	% de bénéficiaires dont le score est supérieur à la valeur seuil	80% des bénéficiaires	Le score de consommation alimentaire est supérieur à 35/42
	4.1.2 Solidité des dispositifs des communautés	% de communautés ayant augmenté le nombre d'ouvrages fonctionnels et utiles garantissant leurs moyens de subsistance	80% des communautés échantillonnées	Échantillon de projets montrant des améliorations par rapport aux niveaux de départ
	4.2.1 Aliments enrichis disponibles, par type de produit, aux niveaux national et infranational	Augmentation du nombre de produits alimentaires enrichis	20% d'augmentation du nombre de produits alimentaires enrichis aux niveaux national et infranational	Augmentation par rapport au niveau de départ d'après les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes
Effet direct 4.2: Renforcement de la capacité des pays de produire aux niveaux national et infranational des aliments enrichis qui soient abordables et adaptés selon les âges, et d'en faciliter l'accès	4.3.1 Scolarisation: taux annuel de variation du nombre moyen de filles et de garçons inscrits dans les écoles appuyées par le PAM	% de projets ayant réussi à atteindre ou à dépasser le taux annuel d'accroissement de 6%	80% des projets	Taux annuel d'augmentation égal à 6% d'après les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes
	4.3.2 Taux de fréquentation: nombre de jours de classe pendant lesquels les filles et les garçons fréquentent les écoles appuyées par le PAM, en pourcentage et en nombre total de jours de classe	% de projets ayant réussi à atteindre ou à dépasser un taux de 90%	80% des projets	Taux égal à 90% d'après les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes
	4.3.3 Ratio garçons/filles: ratio entre les filles et les garçons inscrits dans les écoles appuyées par le PAM	% de projets pour lesquels le ratio est égal à 1	95% des projets	Ratio égal à 1 d'après les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes

OBJECTIF STRATEGIQUE 4: RÉDUIRE LA FAIM CHRONIQUE ET LA DENUTRITION				Contribution à la réalisation des OMD	
1. Aider les pays à ramener les taux de dénutrition en deçà du seuil critique et briser le cercle vicieux de la faim chronique transmise de génération en génération 2. Relever le niveau de l'éducation, de la nutrition et de la santé de base grâce à une aide alimentaire et nutritionnelle et à des outils destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle 3. Satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des personnes touchées par le VIH/sida, la tuberculose ou d'autres pandémies				OMD 1 à 6	
Effets directs	Indicateurs	Mesure des résultats au niveau du Programme	Cible visée par le Programme	Cible visée par les projets	
Effet direct 4.4: Amélioration de l'accès à l'éducation et valorisation du capital humain des orphelins et des autres enfants vulnérables (filles et garçons)	4.4.1 Scolarisation des orphelins et autres enfants vulnérables: taux annuel de variation du nombre moyen des orphelins et autres enfants vulnérables (garçons et filles) recevant une aide du PAM ou inscrits dans les écoles bénéficiant des programmes d'aide du PAM	% de projets ayant réussi à atteindre ou à dépasser le taux annuel d'accroissement de 4 %	80% des projets	Taux annuel d'augmentation égal à 4% d'après les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes	
	4.4.2 Taux de fréquentation des orphelins et autres enfants vulnérables: nombre de jours pendant lesquels les orphelins et autres enfants vulnérables (garçons et filles) inscrits dans les écoles bénéficiant des programmes d'aide du PAM ou recevant une aide du PAM vont en classe, en pourcentage du total de jours de classe	% de projets ayant réussi à atteindre ou à dépasser un taux de 90%	80% des projets	Taux égal à 80% ⁹ d'après les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes	
Effet direct 4.5: Amélioration de la situation nutritionnelle des femmes, filles et garçons ciblés	4.5.1 Prévalence des retards de croissance chez les enfants ciblés de moins de 2 ans	% de projets ayant réussi à atteindre l'objectif nutritionnel visé	80% des projets	10% de réduction de la prévalence chaque année d'après les données de suivi et/ou les données provenant des enquêtes	
	4.5.2 Prévalence de l'anémie ferriprive ¹⁰ chez les femmes et les enfants	% de projets ayant réussi à atteindre l'objectif nutritionnel visé	80% des projets	10% de réduction de la prévalence chaque année d'après les données de suivi et/ou les données provenant des enquêtes	
	4.5.1 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants ciblés de moins de 5 ans ¹¹				
Effet direct 4.6: Amélioration de l'accès à un traitement efficace contre la tuberculose pour les patients ciblés	4.6.1 Taux de réussite du traitement antituberculeux ¹²	% de projets ayant réussi à atteindre le taux de réussite visé	65% des projets	85% de taux de réussite du traitement antituberculeux ¹³	
Produits		Indicateurs			
Produits 4.1/4.2/4.3: (voir les produits 1.1/1.2)					

⁹ Le chiffre de 80% représente le nombre minimum de jours de classe auxquels doit assister un enfant pour réussir les examens lui permettant de passer à la classe supérieure. Pour la plupart des programmes de distribution de rations à emporter en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables, le chiffre de référence est un taux d'assiduité de 80%. Cependant, il se peut que ces enfants ne fréquentent pas l'école 80% du temps parce qu'ils ont d'autres obligations, par exemple s'occuper de parents malades, de sorte que le taux peut être ajusté en fonction du contexte.

¹⁰ < 110 g/l pour les femmes enceintes; <120 g/l pour les femmes non enceintes.

¹¹ Le groupe cible peut aussi comprendre des enfants de moins de 2 ou moins de 3 ans.

¹² Le taux de réussite du traitement est le pourcentage de patients tuberculeux guéris par le traitement plus le pourcentage de ceux ayant terminé leur traitement (OMS 2007).

¹³ Il s'agit de la cible internationale fixée par l'OMS pour les patients suivant un traitement antituberculeux. *Rapport mondial 2007 sur la lutte contre la tuberculose* (OMS 2008).

OBJECTIF STRATEGIQUE 5: RENFORCER LES CAPACITÉS DES PAYS DE LUTTER CONTRE LA FAIM, NOTAMMENT GRACE À UNE STRATÉGIE DE TRANSFERT DES RESPONSABILITÉS ET AUX ACHATS LOCAUX				Contribution à la réalisation des OMD	
				OMD 1 et 8	
1. <i>Utiliser le pouvoir d'achat du PAM pour appuyer le développement durable des systèmes destinés à protéger la sécurité alimentaire et nutritionnelle et faire de l'assistance alimentaire et nutritionnelle un investissement productif dans les communautés locales.</i> 2. <i>Élaborer des stratégies de transfert des responsabilités claires pour trouver des solutions au problème de la faim répondant à l'initiative nationale</i> 3. <i>Renforcer les capacités des pays de formuler, de gérer et d'appliquer des politiques, programmes et outils visant à prévoir et à atténuer la faim</i>					
Effets directs	Indicateurs	Mesure des résultats au niveau du Programme	Cible visée par le Programme	Cible visée par les projets	
Effet direct 5.1: Nouvelles possibilités de commercialisation au niveau des communautés	5.1.1 Multiplication des canaux de commercialisation	% de communautés ayant réussi à atteindre l'objectif fixé	80% des communautés	Cible fixée pour le pays selon les données de référence	
	5.1.2 Augmentation des excédents qui pourront être commercialisés au niveau des communautés	% de communautés ayant réussi à atteindre l'objectif fixé	80% des communautés	Cible fixée pour le pays selon les données de référence	
Effet direct 5.2: Engagement accru du gouvernement dans la lutte contre la faim	5.2.1 Les objectifs fixés en ce qui concerne les allocations du gouvernement aux programmes de protection sociale et aux programmes de lutte contre la faim sont atteints comme prévu dans l'accord sur le transfert des responsabilités conclu avec le PAM	% de pays dans lesquels le gouvernement verse des allocations aux programmes conformément à l'accord sur le transfert des responsabilités	80% des pays	% de l'objectif fixé dans les accords sur le transfert des responsabilités conclus avec le PAM	
	5.2.2 Documents officiels approuvés (Bilan commun de pays, Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté) qui prévoient des mesures visant à combattre la faim	% de pays où le gouvernement a incorporé la lutte contre la faim dans les plans nationaux et a dégagé des crédits budgétaires à cet effet	100% des pays	Cible fixée pour le pays selon les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes	
Effet direct 5.3: Capacité accrue de gérer et de mettre en oeuvre des programmes de lutte contre la faim (filets de protection sociale, alimentation scolaire, nutrition)	5.3.1 Les niveaux des ressources allouées aux programmes de lutte contre la faim sont de plus en plus adéquats	% de pays où le budget consacré à la lutte contre la faim est adéquat	80% des pays	Cible fixée pour le pays selon les données provenant du suivi annuel et/ou des enquêtes	
Produits	Indicateurs				
Produit 5.1: Produits alimentaires achetés sur les marchés locaux	5.1.1	% des excédents pouvant être commercialisés qui répondent aux normes de qualité			
	5.1.2	Pertes en pourcentage de la production des ménages			
	5.1.3	Quantités effectives de produits alimentaires achetés, par type de produit, en pourcentage des distributions prévues			
	5.1.4	Origine des produits achetés			
	5.1.5	Type de produits achetés localement			
Produit 5.2: Stratégies de transfert des responsabilités convenues entre le PAM et les autorités nationales mises en place	5.2.1	Nombre de stratégies de transfert des responsabilités convenues entre le PAM et les gouvernements			
	5.3.1	Nombre de personnes ayant reçu une formation dans les domaines suivants: évaluation des besoins, ciblage, gestion de l'aide alimentaire sur les plans quantitatif et qualitatif, fonctionnement des marchés, gestion de l'information, analyse de la problématique hommes-femmes et procédure locale de soumission des appels d'offres, ventilées par sexe et par type d'intervenant (PAM, gouvernement et partenaires)			
Produit 5.3: Capacités renforcées grâce aux programmes de formation du PAM	5.3.1	Nombre de personnes ayant reçu une formation dans les domaines suivants: évaluation des besoins, ciblage, gestion de l'aide alimentaire sur les plans quantitatif et qualitatif, fonctionnement des marchés, gestion de l'information, analyse de la problématique hommes-femmes et procédure locale de soumission des appels d'offres, ventilées par sexe et par type d'intervenant (PAM, gouvernement et partenaires)			
	5.3.2	Nombre de lois ou de politiques traitant du problème de la faim			